

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 6 octobre 2020 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent : Aucun

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance ordinaire ce 6 octobre 2020, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique : Aucun

Est absent : Aucun

1. ORDRE DU JOUR

2020-10-122

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Déneigement bureau municipal;
8. Soumission collectes matières résiduelles;
9. É/F 9 mois;
10. Subvention église;
11. FQM – MRC entente ingénierie;
12. FQM – Formation Gestion des actifs;
13. Retenue finale travaux - REPORTÉ;
14. MRC – Fosses septiques;
15. Mesure des boues;
16. Recommandations CCU;
17. Appui Habitations Communautaires - REPORTÉ;
18. Location Usine – Millette & Fils;

19. Questions de l'assemblée;
20. Affaires nouvelles;
20.1 ;
21. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

2020-10-123

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} septembre 2020;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} septembre 2020, et que le procès-verbal du 1^{er} septembre 2020 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2020-10-124

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 16 août 2020, telle que modifiée, pour un montant de 60 430.42\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202000219 à #202000251), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de rapport des comités.

6. SUIVI DES DOSSIERS

M. Grilli mentionne que selon le budget de la Régie des Incendies (qui n'est pas tout à fait finalisé) la quote-part de la municipalité devrait augmenter d'environ 100\$ seulement grâce en partie à l'affectation du reste des surplus. M. Grilli informe également le conseil que la municipalité de Sainte-Anne-De-La-Rochelle a renouvelé son entente avec la Ville de Waterloo pour 5 ans.

7. DÉNEIGEMENT BUREAU MUNICIPAL

2020-10-125

Attendu que la municipalité a reçu une offre de service de Ferme Robert Petit pour déneigement des espaces municipaux;

Il est proposé par le conseiller Éric bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité donne le contrat du déneigement des espaces municipaux à Ferme Robert Petit pour un montant de 9 600\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. SOUMISSION COLLECTES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2020-10-126

Attendu que la municipalité a procédé à une demande d'appel d'offre pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles pour l'ensemble du territoire de la municipalité pour une période de 36 mois;

Attendu que cette demande a été affichée sur le SEAO et a été publiée dans La Pensée de Bagot;

Attendu que l'ouverture de la soumission reçue s'est déroulée au bureau de la municipalité le 1^{er} dernier à 11h00, et que le résultat de l'appel d'offre a été établi au même moment;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme a été la compagnie Sanie-Estrie Inc.;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accepte la soumission de Sani-Estrie Inc. pour trente-six (36) mois, au montant de 59061.09\$ pour la collecte et le transport effectué le vendredi, de 57343.77\$ pour l'enfouissement et de 3 621.72\$ pour le conteneur de l'école Saint-Laurent, pour un total de 120 026.58\$ incluant les taxes;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. ÉTATS FINANCIERS 9 MOIS

Les résultats financiers au 30 septembre sont présentés aux membres du conseil par M. Paquette, directeur général et secrétaire trésorier.

10. SUBVENTION ÉGLISE

2020-10-127

Attendu que la municipalité souhaite réaliser des travaux de rénovation et d'aménagement afin de transformer l'église en salle culturelle multifonction;

Attendu que la municipalité est maintenant propriétaire de l'église;

Attendu que le service des Loisirs de Lawrenceville et la FADOQ participent au processus de transformation de l'église en salle culturelle multifonction;

Attendu que le programme d'aide au développement des infrastructures culturelles, du Ministère de la Culture et de la Communication du Québec, propose une aide pour ce genre de projet;

Attendu que la municipalité répond aux critères d'admissibilités du programme;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la Municipalité dépose une demande d'aide financière au programme d'aide au développement des infrastructures culturelles;

Que le montant d'aide demandé soit au minimum 100 000\$ tel que prévu au programme;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. FQM – ENTENTE INGÉNIERIE

2020-10-128

CONCERNANT UNE ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL
TECHNIQUE DE LA FQM

Attendu que la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

Attendu que la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

Attendu qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Que le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM ;

Que M. Le maire, Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités ;

Que M. François Paquette soit autorisé à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. FQM – FORMATION GESTION DES ACTIFS

2020-10-129

CONCERNANT LE PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

Attendu Que la Fédération canadienne des municipalités a mis en place un programme de gestion des actifs municipaux;

Attendu Que la Fédération québécoise des municipalités organise, dans le cadre de ce programme, des activités liées à la sensibilisation sur la gestion des actifs municipaux à l'intention des membres de la FQM;

Attendu Que la FQM a sollicité la MRC du Granit pour participer à ces activités, comprenant notamment des ateliers de formation en 2020 et la tenue d'un symposium sur la gestion des actifs en 2021;

Attendu Que l'intérêt de plusieurs municipalités de la MRC à participer à ces activités;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité signifie à la FQM son intérêt de participer aux activités prévues en 2020 sur la gestion des actifs;

Que la municipalité s'engage à collaborer aux différentes étapes du projet (formations, symposium) prévues en 2020 et 2021.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. RETENUE FINALE TRAVAUX

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance

14. MRC – FOSSES SEPTIQUES

2020-10-130

Appui à la MRC du Val-Saint-François dans le cadre d'une demande d'aide financière pour la mise en commun de la gestion des boues de fosses septiques

Attendu que le ministère des *Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour aider les municipalités locales à offrir des services municipaux de qualité à coût raisonnable par le biais du programme « *Volet 4 – Soutien à la coopération municipale du Fonds régions et ruralité* »;

Attendu que dans le cadre de ce programme d'aide financière, la MRC du Val-Saint-François désire présenter un projet pour la mise en commun de services liés à la gestion des boues de fosses septiques pour plusieurs municipalités de son territoire;

Attendu que la municipalité de Lawrenceville désire être incluse dans la demande d'aide financière présentée par la MRC;

Attendu que si, à la suite du dépôt de l'étude, le projet venait à ne pas se réaliser, la MRC n'aurait qu'à rembourser le premier versement octroyé par le MAMH et la municipalité de Lawrenceville n'aurait aucuns frais à payer pour ce service;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité de Lawrenceville signifie à la MRC du Val-Saint-François qu'elle désire être incluse dans la demande d'aide financière pour la mise en commun de services liés à la gestion des boues de fosses septiques;

Que la municipalité de Lawrenceville s'engage à participer au projet de mise en commun de la gestion des boues de fosses septiques et à assumer une partie des coûts, conditionnellement à la signature de l'entente intermunicipale par la municipalité et à la mise en place du service par la MRC;

Que la municipalité de Lawrenceville désigne la MRC du Val-Saint-François comme organisme responsable du projet;

Que le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. MESURE DE BOUES

2020-10-131

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de la firme SIMO pour la mesure des boues du champ d'épuration de la municipalité;

Attendu que le ministère demande que ces mesures soient effectuées;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité accepte la soumission de la firme SIMO, pour la mesure des boues du champ d'épuration, pour un montant de 2 500\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

16. RECOMMANDATION CCU

2020-10-132

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme s'est rencontré le 29 septembre 2020 pour discuter des questions suivantes :

- Modification au règlement de zonage pour permettre la location à court terme de style Air BnB
- Programme d'aide à la rénovation
- Bruit le dimanche

Attendu que le CCU a émis des recommandations concernant les questions discutées ;

Attendu que le CCU recommande la modification du règlement de zonage pour permettre les locations court terme partout sur le territoire de Lawrenceville sous condition que la résidence soit distante de 200 mètres d'une autre résidence ;

Attendu que le CCU recommande l'adoption d'un programme d'aide à la rénovation incluant les clauses suivantes :

- D'adopter le crédit de taxes (plus équitable pour les contribuables qui ne participent pas au programme) ;
- De permettre l'accès au programme à tout le territoire de Lawrenceville ;
- D'inclure les travaux de rénovation extérieur seulement et d'exclure la construction de nouveau bâtiment accessoire ;
- De permettre le crédit de taxe sur 100 % de l'évaluation de la rénovation sur 3 ans.

Attendu que le CCU recommande, concernant le bruit le dimanche, de ne pas modifier la réglementation, cependant, il est proposé d'inciter les citoyens à collaborer ensemble sous forme d'entente écrite ou verbale via le journal municipal.

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité approuve la recommandation du CCU et procède à la modification du règlement de zonage pour permettre les locations court terme partout sur le territoire de Lawrenceville sous condition que la résidence soit distante de 200 mètres d'une autre résidence

Que la municipalité approuve la recommandation du CCU et procède à l'adoption d'un programme d'aide à la rénovation incluant les clauses suivantes :

- D'adopter le crédit de taxes (plus équitable pour les contribuables qui ne participent pas au programme) ;
- De permettre l'accès au programme à tout le territoire de Lawrenceville ;
- D'inclure les travaux de rénovation extérieur seulement et d'exclure la construction de nouveau bâtiment accessoire ;
- De permettre le crédit de taxe sur 100 % de l'évaluation de la rénovation sur 3 ans.

Que la municipalité approuve la recommandation du CCU et d'incite les citoyens à collaborer ensemble à réduire le bruit le dimanche, sous forme d'entente écrite ou verbale via le journal municipal.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. APPUI HABITATIONS COMMUNAUTAIRES

Le point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance

18. LOCATION USINE MILLETTE ET FILS

2020-10-133

Attendu que la municipalité a reçu de Millette & Fils une demande de location pour la section des frigidaires de l'usine du 2095 Dandenault;

Attendu que la proposition est pour une période de trois ans;

Attendu que des travaux d'améliorations doivent être réalisés pour permettre la location des locaux;

Attendu que la municipalité devra payer un tiers du coût des travaux soit 7 334\$;

Attendu que la municipalité devra remettre en fonction le ventilateur de cette section pour des raisons de sécurité;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité accepte la location à Millette & Fils de la section des frigidaires de l'usine du 2095 Dandenault pour 3 ans;

Que la municipalité s'engage à payer 7 334\$ pour les travaux à réaliser afin de permettre la location des espaces;

Que la municipalité procède à la remise en fonction du ventilateur dans cette section;

Que le Maire, M. Derek Grilli et le directeur général, M. François Paquette soient autorisés à signer les documents de location;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

19. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Dubois s'informe sur la location de son tracteur durant la période des réparations.

20. AFFAIRES NOUVELLES**20.1****21. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2020-10-134

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 20h00, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général